

## MAIRIE DE FONTAINE LE PUIITS

-----

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/10/2014

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 03 octobre 2014, sous la présidence de Monsieur Alain-Claude CULLET, Maire.

Présents : Alain-Claude CULLET,, Geneviève CATTELAINE, Pascal BONNET, Jessica CHAVOUTIER, Maryse CHAVOUTIER, Jean Marc COLOMBAN, Pierre LABBÉ, Marlène PERIARD, Stéphane PORTHEAULT, Eric SOURNAC.

Excusé : Stéphane DELAPORTE

Secrétaire de séance : Mme Marlène PERIARD

#### LE CONSEIL MUNICIPAL :

##### 1 - Travaux :

- Clocher et horloge : examine les devis de la Société Annecienne d'Equipements, chargée de la maintenance des cloches, pour mettre le paratonnerre à la terre, t moderniser le système de sonnerie des cloches et améliorer la protection foudre de l'Eglise. Décide de comparer avec d'autres devis avant d'exécuter ces travaux
- Transformateur : est informé que le transformateur du Puits a été livré Vendredi 26 septembre 2014 et qu'il a été posé Mercredi 1er octobre 2014.
- Merlon : le chantier avance normalement. Est informé qu'une réunion de chantier a lieu tous les lundis à 11 heures.
- Murs de soutènement : deux murs de soutènement de la route communale ont été refaits ; un au Chef Lieu et l'autre au Puits.
- Ligne téléphonique : France Télécom a commencé les travaux de mise en souterrain d'une ligne téléphonique pour EDF pour des appareils de fréquence, du Puits au Col.
- Sentier 1100 à 1300 : examine un devis de ONF pour effectuer un sentier de la piste 1100 jusqu'à la piste 1300. Le départ se trouvant sur son territoire, la Commune de Salins les Thermes souhaiterait le remettre en état pour en faire un nouveau chemin de randonnée. Donne son accord pour réaliser la continuité du sentier.
- Horloge pour coupure de l'éclairage public du Puits : pour réduire la consommation d'électricité sur l'éclairage public du Puits, la seule solution est de couper entièrement celui-ci durant un certain créneau horaire. Un sondage sera effectué auprès des habitants du Puits.

##### 2 – Définition des prix des terrains :

La Commune recevant un certain nombre de demande d'achat de terrain, décide de fixer un prix de vente, Commune/Particuliers, pour chaque zone du territoire, pour un an reconductible s'il n'il n'y a aucun changement. Délibération n°DEL2014/10/

- Zone Uz et Nz dans les villages : 7 € le m<sup>2</sup>
- Zone Nz0 : 3 € le m<sup>2</sup>
- Zone N, Terres agricoles : 1,50 € le m<sup>2</sup>

##### 3 – Transports scolaires Fontaine le Puits/Salins les Thermes :

Le Conseil municipal est informé que, vu le nombre très bas d'élèves de Fontaine le Puits empruntant le car scolaire pour se rendre à l'école primaire de Salins les Thermes, le SIVOM, qui a déjà un déficit de 250 000 euros, ne veut plus prendre en charge ce transport. Ce sera donc à la commune de compenser le coût de celui-ci. Par contre, Mme Marlène Periard, rapporte que lors du dernier Conseil syndical du SIVOM, du mercredi 1er octobre 2014, il lui a été confirmé que le Conseil général continuait sa participation durant cette année scolaire 2014/2015.

#### **4 – Participation au contrat prévoyance :**

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a décidé d'adhérer au contrat groupe d'Assurance ADREA/MUTEX en passant par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. Il reste à déterminer le montant de la participation de la Commune pour chaque agent. Décide de participer à hauteur de huit euros par mois pour chaque agent. Délibération n° DEL2014/10/

#### **5 - Remerciements :**

Est informé des remerciements de « la ligue contre le cancer », « des Restos du Cœur » et « du Club des Aînés ruraux de St Jean de Belleville » pour le versement d'une subvention.

#### **6 - Analyse de l'eau du réservoir :**

Une analyse complète de l'eau du réservoir du Chef-Lieu a été réalisée. Elle est conforme au décret.

#### **7 - Affaires diverses :**

Monsieur le Maire lit un courrier du Conseil général concernant le nouveau règlement de la voirie départementale en vigueur au 1er octobre 2014 et un autre du Centre des Impôts de Chambéry sur les délais à respecter en cas de changement de taux sur la Taxe d'Aménagement.

Puis il fait le compte rendu de la dernière séance du Conseil communautaire de la CCCT : Débat sur la recherche d'un nouveau Directeur Général des Services, Déficit du SIVOM de 250 000 euros donc ne prend plus en charge le transport scolaire Fontaine le Puits/Salins les Thermes, Dissolution du SIVOM à la fin de l'année, Consultation sur les assurances de prévoyances pour les agents, Participation de 1 euro par agent pour l'assurance prévoyance, Erreur sur le taux de la T.E.O.M., Pose de mollocs pour les ordures ménagères et le tri (prévoir des travaux), Aide pour des particuliers qui réaliseraient des travaux pour l'économie d'énergie, Prévision de l'agrandissement de la Maison Intercommunale Communautaire en louant les anciens locaux de l'auto école Visintainer, Invitation pour l'inauguration de l'Ecole de musique, Rappel que la CCCT organise des transports pour se rendre à des spectacles au Dôme à Albertville (vente du ticket d'entrée avec le transport).

Puis Mme Marlène PERIARD fait celui du Conseil syndical du SIVOM, du SIERSS et de l'Ecole.

SIVOM : continuité de la prise en charge du transport scolaire Fontaine le Puits/Salins les Thermes durant l'année scolaire 2014/2015.

SIERSS : Travaux effectués à Notre Foyer, Regroupement....., EPHAD d'Aigueblanche est complet.

Ecole : Nouveaux rythmes scolaires, les Temps d'Activités Périscolaires de 15 h 45 à 16 h 30

sont animés par des bénévoles à titre gratuit, suppression des devoirs durant la garderie, rappel aux Parents d'Elèves de ne pas stationner devant l'école.

**Interrogation et information des Conseillers municipaux :**

- Il n'est plus possible d'accéder à la décharge ; des personnes "inciviques" ont vidé des déchets au milieu de la route.
- Forfaits de ski : il sera bientôt possible de déposer en Mairie les demandes de forfaits de ski pour les élèves et les étudiants.

Séance levée à 20 h 30.

Fait le 05 octobre 2014,

Vu par nous, Maire de la commune de Fontaine le Puits pour être affiché à la porte de la mairie, le 09 octobre 2014.

Le Maire,

Alain-Claude CULLET

La séance est suivie d'une rencontre avec l'O.N.F. pour une explication sur le nouveau Plan d'Aménagement de la forêt.

Approuvé à 8 voix pour et 2 voix contre, le compte rendu de la séance du 05 septembre 2014 et signé le registre des délibérations du Conseil Municipal.